

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANCY - 5402 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 28/08/2024 - 7522 - 2020 B 01110 - 890 041 874 - A2G

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	21 986	5 143	16 843	15 053
	Autres immobilisations corporelles	29 913	17 384	12 529	15 721
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	200		200	200	
TOTAL (II)		52 099	22 527	29 572	30 974
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 309		2 309	
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	414 920		414 920	307 642
	Autres créances	11 612		11 612	11 975
COMPTES DE REGULARISATION	Créances diverses	200 005		200 005	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	90 548		90 548	24 963
	Charges constatées d'avance	629		629	550
TOTAL (III)		720 023		720 023	345 131
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		772 122	22 527	749 595	376 105

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

200

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan Passif

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres

Capital social ou individuel
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
Ecart de réévaluation

1 000

1 000

RESERVES

Réserve légale
Réserves statutaires ou contractuelles
Réserves réglementées
Autres réserves

100

100

74 414

29 278

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

366 815

109 436

Subventions d'investissement
Provisions réglementées

Total des capitaux propres

442 329

139 814

Autres fonds propres

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

Total des autres fonds propres

Provisions

Provisions pour risques
Provisions pour charges

Total des provisions

DETTES (1)

DETTES FINANCIERES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)
Emprunts et dettes financières divers (3)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

48

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales
Autres

199 066

201 628

21 011

19 797

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)
Autres

85 868

14 786

1 320

32

Produits constatés d'avance

Total des dettes

307 266

236 291

Ecart de conversion passif

TOTAL PASSIF

749 595

376 105

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

366 815,21

109 436,27

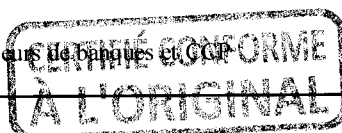
(1) Dont dettes à moins d'un an

307 266

236 291

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

(3) Dont emprunts participatifs



Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **749 595** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 720 338** euros et un total **charges** de **1 353 523** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **366 815** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

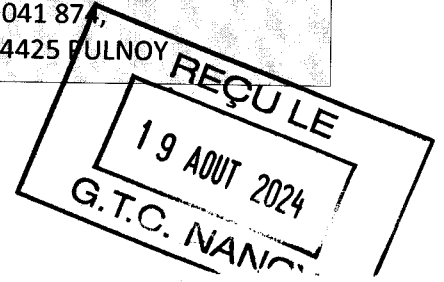
Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

A2G

SAS au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 890 041 87,
dont le siège social est situé : 6 RUE DE LA REPUBLIQUE 54425 PULNOY

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 17 MAI 2024**



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 366 815,21 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 400 000,00 euros, soit 4 000,00 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 33 184,79 euros sur les réserves disponibles.

A l'issue de ce prélèvement, les comptes de réserves disponibles présenteront les soldes suivants :

- Autres réserves : 41 229,41 euros
- Report à nouveau : nul

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 64 300,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 643,00 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 57 145,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 571,45 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Président

Certifié conforme